



REPÈRES PÉDAGOGIQUES

ÉVALUATION EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES PRÉPARANT UN CAP

Voie professionnelle

Dispositions établies en concertation avec la direction
des examens et concours pour l'année 2018 - 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection pédagogique
Académie de Nantes
Janvier 2019

ÉVALUATION EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES PRÉPARANT UN CAP

**Recommandations de l'inspection pédagogique IEN
enseignement général – enseignement technique**

Le présent document s'adresse aux enseignants accueillant dans leur classe des élèves allophones. Il constitue un ensemble de repères permettant de réfléchir à l'accompagnement des élèves allophones (qui ont une maîtrise partielle de la langue française), dans le cadre des situations d'évaluation en Contrôle en cours de formation (CCF).

Ces recommandations peuvent être également étendues à des élèves qui, sans être allophones, présentent néanmoins des déficiences manifestes dans la maîtrise de la langue française.

Les modalités d'évaluation par CCF permettent de prendre en compte le profil des élèves. Pour les élèves allophones inscrits en cycle CAP, il s'agit de diversifier la mise en œuvre des situations de CCF pour se conformer à la fois au niveau de maîtrise de la langue française, acquis par l'élève au moment de l'évaluation, et à la réglementation de l'examen.

L'équipe pédagogique se mobilise tout au long de la scolarité pour que l'élève allophone acquière une meilleure maîtrise de la langue française, langue seconde et langue de scolarisation, dans toutes les disciplines. Les élèves allophones ne sont pas, *a priori*, des élèves en difficulté scolaire. Ils s'inscrivent d'abord dans un processus d'apprentissage progressif du français, qui doit les conduire à réussir leur scolarité et leur certification, totale ou partielle.

Mais, pour l'examen, il revient à la seule épreuve de français et d'histoire - géographie - enseignement moral et civique d'évaluer :

- les compétences de lecture et d'analyse de textes et documents ;
- les compétences d'expression et de communication en français oral et écrit et en particulier la maîtrise de cette langue.

Le CCF s'intègre naturellement dans le processus de formation¹. Les situations de CCF sont donc considérées comme des pratiques de classe. Ainsi, les modalités proposées ci-après s'inscrivent dans le prolongement de ce qui est proposé dans la pratique quotidienne de l'enseignement.

Dans tous les cas, les définitions des épreuves doivent être respectées, principalement les attendus et le niveau de maîtrise exigé pour l'obtention du diplôme.

Modalités et pratiques pédagogiques communes d'accompagnement

- Autorisation d'un dictionnaire bilingue (à l'exception des évaluations aux épreuves de langue vivante étrangère, et de la deuxième situation de français).
- Élaboration des questions :
 - limiter les énoncés aux informations strictement nécessaires ;
 - formuler les questions pour faciliter la compréhension des attendus (ex : commencer par des verbes d'action) ;
 - diversifier les questions et les modes de réponse (cases à cocher, éléments à relier, légende à replacer...) ;
 - veiller à une progressivité dans les questions ;
 - soigner la mise en forme des situations d'évaluation (ex : clarté, disposition des documents, rapprocher la question des données ou des annexes).
- Guidance plus forte autour des consignes :
 - oraliser, reformuler, expliciter, vérifier l'appropriation de la consigne ;
 - utiliser des pictogrammes, illustrer la consigne (schéma, photo, dessin...) ;
 - mettre en évidence les mots-clés de la consigne.
- Souplesse dans le calendrier de passation des situations : report en deuxième année...

1. Note de la DGESCO du 19 juillet 2007, diffusée sur le site Éduscol.

Modalités spécifiques d'accompagnement

Les propositions ci-dessous viennent en complément des modalités et pratiques pédagogiques communes d'accompagnement.

DOMAINE PROFESSIONNEL

Pour les CCF des enseignements professionnels en Sciences et techniques industrielles (STI), Sciences biologiques et sciences sociales appliquées (SBSSA) et économie-gestion, les situations d'évaluation s'appuient souvent sur des écrits pour préparer, organiser ou évaluer l'activité pratique et contrôler la mobilisation et les acquisitions des savoirs associés. Ont été recensées ci-dessous les différentes composantes des situations d'évaluation que l'on peut rencontrer.

Composantes des situations d'évaluation		Modalités et pratiques spécifiques d'accompagnement
Consignes pour agir en pratique	Consignes écrites seules.	
	Consignes écrites assorties de documents professionnels (ordres de travail...).	Limiter la densité de la documentation professionnelle.
	Consignes visant à rechercher dans une documentation professionnelle.	
Évaluation de la pratique professionnelle	Évaluation pratique à partir d'un carnet personnel de techniques professionnelles.	Accepter un carnet personnel dans la langue maternelle (quand son utilisation est prévue dans la définition de l'épreuve), visé préalablement par l'évaluateur.
	Évaluation pratique à partir des consignes données (mode opératoire...).	
	Évaluation pratique à l'appui d'un document d'ordonnancement non évalué.	
Évaluation des savoirs associés	Compte-rendu écrit de l'activité.	Accepter un compte-rendu non rédigé (liste, schéma...) s'il respecte la trame proposée.
	Compte-rendu oral de l'activité.	Accepter que le candidat renseigne dans sa langue d'origine les documents fournis, non évalués, qui permettent de préparer le TP ou l'entretien oral (ex : fiche d'activité, protocole, grille d'autoévaluation)
	Compte-rendu de l'activité basée sur un entretien d'explicitation.	Proposer à l'élève un compte rendu oral devant la production réalisée ou à partir d'un support visuel (photos ou vidéo de la production), sauf si la définition de l'épreuve l'empêche.

Composantes des situations d'évaluation	Modalités et pratiques spécifiques d'accompagnement	
Consignes pour agir en pratique	Situation d'évaluation à partir de supports déclencheurs de parole (fiche d'activité, grille d'auto-évaluation...).	Accepter que le candidat renseigne les supports déclencheurs de parole dans sa langue d'origine, s'ils ne sont évalués.
	Situation d'évaluation écrite des savoirs associés, en lien avec la pratique (forme rédigée ou QCM).	
	Recueil d'évaluations significatives réparties sur les années de formation.	
	Situation d'évaluation orale.	
	Situation d'évaluation à partir de documents renseignés à l'issue de l'activité (autocontrôles, documents de production, de gestion de stock...).	

DOMAINE GÉNÉRAL

Composantes des situations d'évaluation	Modalités et pratiques spécifiques d'accompagnement
Prévention santé environnement (PSE)	
Situations d'évaluation écrites prenant appui sur des documents (textes, graphiques, schémas, photos, ...).	
Mathématiques-sciences	
En mathématiques : situations d'évaluations écrites avec utilisation des TICE (mode opératoire fourni, formulaire...).	En ce qui concerne les TICE, proposer des modes opératoires simplifiés, proposer des aides sous forme de "fiches mode d'emploi".
En sciences physiques et chimiques : mise en œuvre d'un protocole expérimental (fourni au candidat) avec compte rendu des résultats.	S'appuyer sur des contextes (de la vie courante ou en lien avec la spécialité) déjà rencontrés en formation.
Dans les deux valences : <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de la résolution de certaines questions se fait en présence de l'examineur, - les résultats font l'objet d'un compte rendu écrit. 	Ajouter des "appels professeur" pour permettre au candidat de présenter oralement les réponses et/ou s'assurer de la compréhension du candidat. Faire reporter les résultats obtenus sur un document adapté, privilégier la mise en tableau de synthèse (pas de rédaction attendue).

Langue vivante étrangère	
2 situations au choix parmi les 3 proposées sur les 2 années :	Privilégier les situations les plus adaptées aux élèves selon leurs compétences (écrit ou oral).
<p>1. Compréhension de l'écrit/expression écrite</p> <p>À partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais de réponses en langue étrangère à des questions en langue étrangère portant sur le support.</p>	Rien à signaler ici : tout est en langue étrangère (questions/réponses).
<p>2. Compréhension de l'oral</p> <p>À partir d'un support audio-oral ou audio-visuel n'excédant pas quarante-cinq secondes, entendu et/ou visionné trois fois, l'aptitude à comprendre le message sera évaluée par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit un QCM en français, - soit des réponses en français à des questions en français, - soit un compte rendu en français des informations essentielles du support. 	Privilégier un QCM avec des images/dessins.
<p>3. Compréhension de l'écrit/expression orale</p> <p>À partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais d'un compte rendu oral en langue étrangère ou de réponses orales en langue étrangère à des questions écrites en langue étrangère portant sur le support.</p>	Rien à signaler ici : tout est en langue vivante étrangère.
Français et histoire-géographie – Enseignement moral et civique	
	Les situations imposées permettent des temps de différenciation ou d'individualisation adaptés à ces candidats (dossier, remédiation, entraînement...) mais il convient de rester dans le cadre réglementaire des modalités (oral expositif, écrit individuel...).

Première situation d'évaluation en français

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes.

1. Rédaction à partir d'un texte fictionnel : changement de point de vue, suite de texte, changement de forme.
2. Reprise de la production à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc.. ; cette étape est individuelle.
3. Finalisation de la production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Choisir un support simple (qui ne met pas l'élève en grande difficulté de lecture) ; la consigne peut être explicitée (la prise d'info de la consigne n'est pas évaluée) ; privilégier les exercices de transformation.

Proposer une consigne qui permet de « coller » à un besoin spécifique de l'élève (individualisation), qui émerge dans son texte (pas exclusivement un point de langue).

Proposer un support qui favorise le repérage (grille), ou l'aide à l'écriture (didacticiel) plutôt qu'une nouvelle activité de lecture (texte en plus).

Privilégier le traitement de texte ; a minima dictionnaire et grammaire recommandés dans la troisième étape, y compris dictionnaire bilingue et lexique.

Dans cet exercice dit « d'écriture longue » tenir compte, dans l'application du barème, du processus d'amélioration du texte rédigé, quelle que soit la valeur du premier jet et la qualité du texte finalisé.

Deuxième situation d'évaluation en français

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

Peu d'étayage possible, l'épreuve est écrite, individuelle, autonome, sans aide extérieure et sans accès à des ressources (elle évalue aussi compréhension et vocabulaire en français).

Individualiser le sujet et différencier la formulation écrite des consignes, suivant les candidats.

Privilégier un texte professionnel (absence de littérature).

Deux situations d'évaluation orales (histoire/géographie)

Présentation orale d'un dossier (préparé durant la formation) en réponse à une problématique historique ou géographique, suivie d'un entretien au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

Après l'exposé oral totalement autonome, se saisir de l'entretien comme un temps d'explicitation en formulant des questions qui permettent au candidat d'exprimer sa réflexion et d'entrer dans l'échange.

En amont, travailler le dossier durant la formation pour en faire un support facilitateur de l'analyse de la situation abordée.

Le dossier n'est pas nécessairement élaboré en autonomie, ni individuellement. On a pu travailler en classe l'appropriation de la problématique et des supports (documents de nature varié) qui ne sont pas exclusivement du texte.

Toute forme d'accompagnement et d'entraînement est possible en amont de l'oral.

Un minimum d'échange oral est attendu pour pouvoir évaluer les trois capacités : présenter/justifier/ répondre.



Maquette et mise en page (DAEP)
Magalie Chevalier
Couverture dessin de la Revue "échanger" - Cardie, Patrick Berges
Janvier 2019